

SÉCURITÉ, SANTÉ AU TRAVAIL - LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Durée

1 jour

Référence Formation

6-SP-SECO

Objectifs

Connaître la réglementation et les obligations en matière de sécurité et de santé au travail
Evaluer la responsabilité de chacun des acteurs
Établir un diagnostic réglementaire de sa structure

Participants

Employeurs, chefs d'entreprise, responsables et collaborateurs des ressources humaines, préventeurs, animateurs, sécurité

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM.

Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- La réglementation sécurité et santé au travail

Les textes

Les obligations et la responsabilité

- Les principales obligations réglementaires

Les principes généraux de prévention :

Obligation générale de prévention

Obligation de résultat pour l'employeur et ses délégués

Prévention et Evaluation des risques professionnels- Document Unique

Les principales obligations et exigences à respecter :

Formation, secours, surveillances médicale, entreprises extérieures, le travail temporaire, réglementation machines, risques chimiques, risques psychosociaux

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

[version 2023]

- Appliquer les obligations

Les documents obligatoires : Document Unique, bilan annuel

L'information : règlement intérieur, registres et affichages obligatoires, consignes de travail - vérifications et contrôles obligatoires

La formation

Les droits et obligations des salariés

Droit d'alerte et droit de retrait

La surveillance médicale

- La place de la sécurité dans la stratégie d'entreprise

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- Contexte réglementaire : Articles L.4121-1, L4121-2, R.4141-2, R.4141-3-1, R.4227-37, R.4227-38, R.4141-1, D.6113-1, D.6113-2, L.4111-5 du Code du Travail

Contexte réglementaire : Articles L.4121-1, L4121-2, R.4141-2, R.4141-3-1, R.4227-37, R.4227-38, R.4141-1, D.6113-1, D.6113-2, L.4111-5 du Code du Travail